



# PROJET DE PARC ÉOLIEN « SUD VIENNE »

## CONCERTATION PRÉALABLE

**Du jeudi 11 octobre au dimanche 11 novembre 2018,  
venez vous informer et donner votre avis !**

Depuis plusieurs années, un projet de parc éolien est en développement par les sociétés KDE Energy France et EEF SAS, sur les communes de Magné et de Champagné-Saint-Hilaire.

Ce projet est le fruit d'un long travail de réflexion, d'études et de concertation commencé en 2009, avec l'identification d'une zone favorable à l'éolien sur le territoire et l'accord des municipalités de l'époque. Le changement de la réglementation pour l'implantation des parcs éoliens ainsi que la réorganisation de KDE Energy France nous obligent à recommencer les études en 2015.

**En parallèle des études de développement, une démarche de concertation a été lancée à travers une série d'entretiens individuels** avec les acteurs locaux (politiques, économiques, touristiques, associatifs, administratifs, habitants, etc.) pour comprendre leurs attentes vis-à-vis du projet et de la concertation. **Plusieurs lettres d'information diffusées dans toutes les boîtes aux lettres** de Magné et de Champagné-Saint-Hilaire **ainsi qu'une exposition grand public ont été mises en place** dès le début de l'année 2018 pour informer les habitants sur les avancées du projet.

**Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre notre démarche de concertation volontaire à destination de tous les publics** en ouvrant un espace d'information et d'expression sur le projet. Afin de mieux organiser cette concertation préalable, et de permettre à chacun de consulter le dossier de concertation sur le projet et de laisser un commentaire sur les supports d'expression prévus, une demande de mise à disposition d'un espace en mairie ou dans un lieu public a été effectuée auprès des deux communes concernées par l'implantation du projet.

Seule la mairie de Champagné-Saint-Hilaire ayant donné son accord, nous invitons les habitants de Magné à

### **PARTICIPEZ A PARTIR DU JEUDI 11 OCTOBRE**

**Vos questions, remarques et propositions sont les bienvenues !**



#### **Par Internet**

[parc-éolien-sud-vienne.info](http://parc-éolien-sud-vienne.info)



#### **Sur les registres mis à disposition en**

**Mairie de Champagné-Saint-Hilaire aux horaires d'ouverture**

Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00

Le vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h00.

Le samedi : 09h00 - 12h00.



#### **Par courrier**

Courant Porteur BP 89 – 75921 – Paris Cedex 19

*Vos avis seront recueillis et traités par Courant Porteur, société spécialisée dans les démarches participatives et de concertation. Le bilan de cette concertation sera rendu public et les porteurs du projet présenteront les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.*

Ce prospectus vous est distribué car nous souhaitons que tous les habitants de Magné ait un accès à l'information sur le projet et puissent participer à cette concertation préalable tout comme les habitants de Champagné-Saint-Hilaire.